



Espèce protégée

Triton alpestre

Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)

Liste rouge UICN des amphibiens menacés de France métropolitaine (2015) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Ichthyosaura alpestris*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

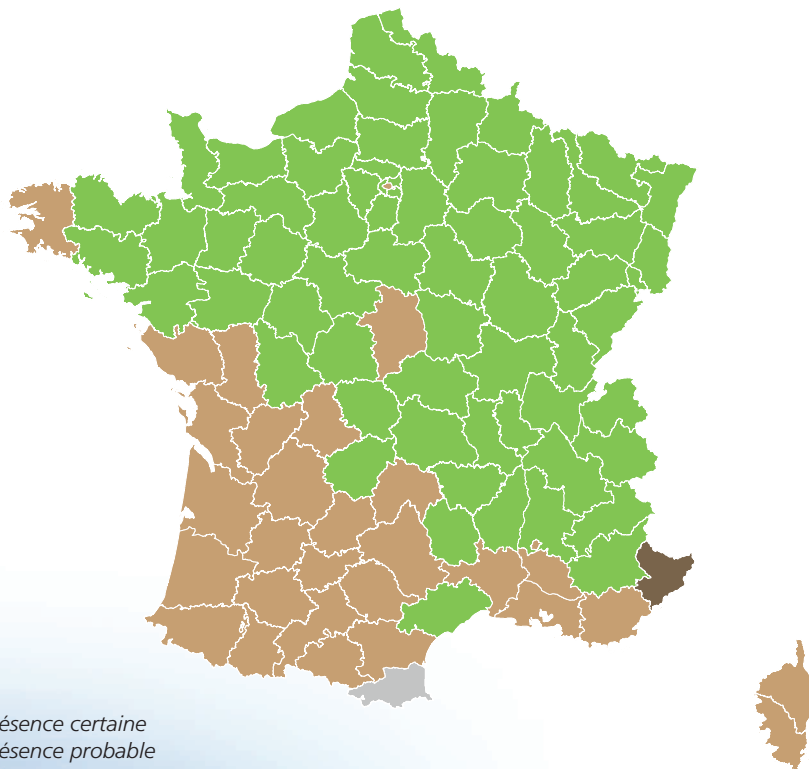
■ Arrêté du 19 novembre 2007 : article 3

L'arrêté concernant le Triton alpestre interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des œufs et des animaux à tous les stades de développement. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Listes des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017876248>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protégees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

Habitats

■ Généralités

Le Triton alpestre occupe des habitats assez variés et est observable dans différents milieux à proximité d'un point d'eau. Il fréquente les eaux stagnantes des mares, étangs, marécages, ornières, fossés et ruisseaux forestiers, mais aussi des milieux plus artificiels (canaux, abreuvoirs...). Une forte densité de points d'eau dans le paysage lui est favorable. La présence de végétation aquatique ne semble pas être un facteur déterminant pour l'espèce et la profondeur de l'eau non plus. Il est capable d'occuper les couches d'eau profondes des points d'eau mais il évite les mares peu profondes de zones agricoles. Sa répartition altitudinale varie beaucoup puisqu'on le retrouve de la plaine jusqu'en montagne à des altitudes relativement élevées (2 000 - 2 400 m). Ses habitats terrestres sont également variés puisqu'on le retrouve dans des forêts de feuillus et de conifères, des bocages et des prairies.

■ Milieux particuliers à l'espèce

Sites de reproduction : la reproduction de l'espèce se fait dans un point d'eau. Dans les semaines qui suivent la reproduction, la femelle dépose individuellement ses œufs fécondés (environ 150) sur des feuilles aquatiques. Souvent, la femelle emballe les œufs dans les feuilles pour mieux les protéger des prédateurs. Par ailleurs, il semble que les femelles préfèrent déposer leurs œufs sur des substrats de couleur claire, afin que le rayonnement solaire les réchauffe et ainsi accélère le développement embryonnaire. Dans le même but, les œufs sont déposés dans des endroits à faible densité de plantes aquatiques.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

Aire de repos : le Triton alpestre fréquente les points d'eau une grande partie de l'année, il privilégie en montagne les zones ensoleillées. Au moment de la métamorphose, les jeunes quittent le milieu aquatique et se réfugient sous les pierres et les souches à proximité d'un point d'eau. En phase terrestre, les Tritons alpestres vivent cachés pendant la journée ou la période d'hivernation, sous des pierres, des tas de bois, dans le creux d'arbres morts, des anfractuosités rocheuses diverses.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

Alimentation : le Triton alpestre en phase aquatique se nourrit de divers invertébrés aquatiques tels que des copépodes, des cladocères, des ostracodes, mais également de petits vers aquatiques, de mollusques et de larves d'insectes et parfois des œufs ou des têtards de grenouille. Les larves se nourrissent principalement de zooplancton. En phase terrestre, son alimentation est essentiellement composée d'invertébrés terrestres comme des myriapodes, des coléoptères, des diptères, ainsi que des chenilles, des collemboles ou encore de petits gastéropodes.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
24.1	Lit des rivières	C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales
37	Prairies humides et mégaphorbiaies	E3	Prairies humides et prairies humides saisonnières
36	Pelouses alpines et subalpines	E4	Pelouses alpines et subalpines
4	Forêts	G	Boisements, forêts et autres habitats boisés
61	Éboulis	H2	Éboulis

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : la taille des populations est assez variable, certains points d'eau ne comptent que quelques adultes tandis que d'autres peuvent en contenir plusieurs centaines. Dans certaines régions, il est possible de compter plus d'une centaine d'individus par hectare si l'habitat est très favorable (présence de nombreux points d'eau comme des mares ou des ornières).

Déplacements : le Triton alpestre est une espèce qui montre bien souvent une certaine fidélité à son lieu de reproduction d'une année sur l'autre. Il semble que l'espèce soit capable de migrer assez loin (plus d'un kilomètre) sans point d'eau permettant d'assurer le relais. Mais en général, les distances parcourues sont de quelques dizaines à quelques centaines de mètres tout au plus.

Obstacles : à l'instar d'autres amphibiens, l'absence de continuité écologique est un obstacle majeur : l'absence de haies et un paysage agricole intensif participent à la raréfaction de l'espèce. Toutes les mesures augmentant l'artificialisation des milieux sont néfastes à l'espèce (busage des fossés ou réduction des points d'eau tels que les mares et les ornières). De plus, l'introduction de poissons comme les salmonidés dans les points d'eau est une cause importante de destruction des individus de Triton alpestre.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction												
Aire de repos												
Alimentation												

■ période d'activité principale ■ période d'activité secondaire

Méthodes de détection

Le Triton alpestre est observable dès la fin de l'hiver ou au début du printemps, lors des migrations printanières pré-reproduction. L'espèce est surtout observable de nuit à proximité des zones de reproduction. Elle reste dans l'eau durant toute la période de reproduction d'avril à juin, et également une grande partie de sa vie. En phase terrestre, le Triton alpestre reste relativement discret en se cachant parmi les pierres ou les racines, toujours à proximité d'un point d'eau.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/444430

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce de l'Unité de biologie du comportement de l'Université de Liège – M. Denoël <http://www.etho.ulg.ac.be/denoel/tritons.html#habitat>
- Fiche espèce DORIS – FFESSM http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche_numero=506
- Page internet de la Société herpétologique de France pour le suivi des populations d'amphibiens. <http://lashf.fr/Programmes/ProtocolesPOP/POPAmphibien>
- Fiche espèce sur le site de la liste rouge mondiale

des espèces menacées

<http://www.iucnredlist.org/details/59472/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Alyte accoucheur, *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768) http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/197
- Rainette verte, *Hyla arborea* (Linnaeus, 1758) http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/281
- Triton marbré, *Triturus marmoratus* (Latreille, 1800) http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/163
- Triton palmé, *Lissotriton helveticus* (Razoumowsky, 1789) http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/444432
- Triton crêté, *Triturus cristatus* (Laurenti, 1768) http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/139

Bibliographie consultée

Denoel, M., 2005. Persistence and dispersion of an introduced population of Alpine Newt (*Triturus alpestris*) in the limestone plateau of Larzac (Southern France). *Rev. Ecol.-Terre Vie* 60, 139–148.

Duguet, R. & Melki, F. (ed.), 2003. Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480p.

Jacob, J.-P., Percsy, C., de Wavrin, H., Graitson, E., Kinet, T., Denoël, M., Paquay, M., Percsy, N. & Remacle, A., 2007. Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves – Raîenne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW - DGRNE), Série « Faune - Flore – Habitats » n° 2, Namur. 384 p.

Joly, P., Miaud, C., 1989. Fidelity to the breeding site in the alpine newt *Triturus alpestris*. *Behavioural Processes* 19, 47–56.

Lescure, J. & de Massary, J.-C. (coords), 2012. Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272p.

Miaud, C., 1994. Role of Wrapping Behavior on Egg Survival in Three Species of *Triturus* (Amphibia: Urodela). *Copeia* 1994, 535–537.

Miaud, C., 1995. Oviposition site selection in three species of European Newts (Salamandridae) genus *Triturus*. *Amphibia-Reptilia* 16, 265–272.

Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

■ Rédaction

Legros Benoît – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

De Massary Jean-Christophe – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Legros B., Puissauve R., de Massary J.-C., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Triton alpestre, *Ichthyosaura alpestris* (Laurenti, 1768). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Savouré-Soubelet Audrey